

## Erreur de facturation EDF depuis 8 ans

Par **VAVA**, le **13/12/2008** à **18:27**

Bonjour,

Mon disjoncteur n'arrêtait pas de sauter. Après plusieurs requêtes par téléphone aux services EDF, 2 techniciens sont venus chez moi et ont constaté qu'il n'y avait pas assez de puissance KW car c'était à 3 kW.

Alors que depuis 8 ans, j'ai payé un abonnement et le prix unitaire pour 6 kw.

J'ai écrit à EDF en R avec AR pour réclamer la régularisation. Ils m'ont appelé par tél après un mois de ma lettre recommandée et disait que si je souhaitais poursuivre cette réclamation, alors je serai désavantagé car le prix unitaire au kw pour 6 kw est moins élevé que le 3KW et je leur devais plutôt de l'argent. Sinon, le seul geste commercial est de m'offrir 50 EUROS de déduction pour la prochaine facture. Avant de prendre une décision, je leur ai demandé de me confirmer par courrier leur proposition en justifiant leur offre et de détailler les écarts entre 3 et 6 kw en unité consommé et en prix d'abonnement depuis 2003 car je ne peux remonter que sur 5 ans. Pour cela, ils m'ont dit au tél, que cette recherche détaillée leur coûterait du temps et qu'elle me sera facturée pour le temps passé ???

Je viens aussi de constater que je suis facturé en deux tarifs Basse consommation et Haute consommation alors que je suis dans un immeuble et non dans un pavillon. Un propriétaire habitant dans un immeuble en face de chez moi n'a qu'un seul tarif et sur sa facture, il n'y a pas ni haute ,ni basse consommation.

A ce jour, je n'ai tjs pas reçu leur réponse écrite.

Pourriez-vous m'aider à m'y prendre avec EDF sur ces deux problématiques.

Merci